



## Communiqué de presse

018/2023

Montreuil, le 16 février 2023.

### Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant : des inquiétudes, des espoirs, mais pas de moyens

Mercredi 14 février 2023, une deuxième visioconférence sur la situation de la pédiatrie a été convoquée par le ministère de la Santé. En effet, suite à la mobilisation des services de pédiatrie, cet hiver, alertant sur une **situation de plus en plus chaotique** des services relevant de cette spécialité, le ministère avait convoqué une première visioconférence le 07 décembre 2022 pour annoncer l'organisation d'assises de la pédiatrie au printemps 2023.

Ce deuxième échange a réuni une centaine de participant-e-s à qui a été présentée l'avancée des travaux préparatoires à ces assises. Au pas de charge, les pilotes, chargés de récupérer les contributions écrites volontaires et d'organiser des auditions, ont présenté les premiers axes ressortant autour des 6 thématiques de travail choisies par le ministère. 1 minute 30 secondes fut le temps laissé aux participants souhaitant réagir.

Ainsi, les problèmes d'attractivité des professions, de manque de moyens, du déficit de formation de professionnel-le-s sont encore mis en exergue. Or, les premières pistes évoquées **ne font que préparer le déroulement des réformes voulues et confirmées par le président de la République** lors de ses vœux aux personnels de santé : mieux « coordonner l'existant » et accélérer les transferts de compétences médicales vers d'autres professions sont les seuls axes mis en avant.

**Ainsi, la réalité du manque de moyens est toujours niée.**

Avec un service public à l'agonie, une pénurie médicale qui dure depuis des années, des médecins généralistes à bout de souffle, une perte de sens au travail généralisée et un manque de reconnaissance qui fait fuir le personnel qualifié, un nombre de lits et de structures adaptées insuffisants, des déserts médicaux se développant partout sur le territoire... **une réorganisation ne suffira pas à redresser les indicateurs de l'état de santé de la population pédiatrique** en France qui, depuis 2012, connaît une aggravation historique.

Plusieurs intervenants ont fait part de leurs fortes attentes en émettant l'espoir de ne pas être déçus. L'enjeu est grand, mais le **PLFSS 2023 prévoyant un ONDAM inférieur à l'inflation** obligera à la poursuite des politiques d'austérité qui nous mènent dans le mur.

Nous tenons à souligner que l'activité de pédiatrie est assurée quasiment à 100 % par le secteur public, cette activité étant jugée non rentable et trop à risques par le secteur marchand.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale exige **l'ouverture d'un réel débat public** sur le niveau de santé (biologique, psychologique et social) que l'on veut pour la population de notre pays de la naissance à la mort et **l'ouverture de négociations** sur les moyens de l'atteindre.